

# les migrations internationales

## Problèmes de mesure, évolutions récentes et efficacité des politiques

*Séminaire de Calabre (8-10 septembre 1986)*



**NUMERO 3**

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE**

**AIDELF**

# LES MAGHRÉBINS EN ITALIE

Sadok SAHLI

(Université de Tunis, Tunisie)

## INTRODUCTION

Il est rare qu'un pays admette sur son territoire des immigrants quand ce pays en exporte, à moins d'une concordance d'intérêts entre pays d'accueil et pays de départ.

C'est à ce niveau que certains observateurs intrigués par le cas Italien s'interrogent sur l'immigration des Maghrébins en Italie, sachant que ce pays est exportateur de main-d'œuvre vers l'Europe.

C'est là un phénomène socio-démographique original, et digne d'analyse.

## LES DONNÉES

### Faits sociaux et faits économiques

Comme la variation des faits sociaux est généralement liée à la variation des faits économiques, voyons pourquoi certains secteurs de la vie économique italienne souffrent d'une carence de main-d'œuvre.

Le départ des nationaux de ces secteurs s'explique par :

- la rémunération modeste,
- l'aspect pénible des travaux,
- la déconsidération de certains métiers.

Il s'avère donc que le vide laissé par les autochtones n'est pas dû à un excès de population mais à des distorsions sectorielles qu'une main-d'œuvre maghrébine abondante, souple et peu exigeante vient corriger.

### Le flux migratoire maghrébin

Il est récent. Il est motivé par une conjoncture économique européenne et une situation démo-économique maghrébine particulière.

1) — *Facteurs favorisant l'immigration en Italie*

a) — Le marasme économique en Europe.

Tout d'abord, le marasme qui sévit en Europe (France, Allemagne, Belgique, Suisse) précipite, à la faveur des fluctuations du marché de l'or noir arabe, l'afflux vers l'Italie, considérée comme lieu de transit des travailleurs nord-africains de retour d'Europe.

b) — Conjoncture politique

Le second facteur favorisant l'installation des Maghrébins dans certaines régions de la péninsule italienne réside dans le rapprochement algéro-tuniso-italien :

- Vente du gaz algérien à l'Italie,
- Passage de l'oléoduc par le territoire tunisien,
- Investissement italien dans le cadre du projet de réalisation d'une industrie de moteur Diesel (projet tuniso-algéro-italien) à Sakiet Sidi Youssef, à la frontière algéro-tunisienne.

c) — Facilités d'accès

Le troisième facteur favorisant se révèle être la facilité d'accès, soit par voie aérienne, soit par voie maritime. Le séjour, jusqu'aux derniers événements de l'aéroport de Rome, n'était soumis à aucune restriction. Il suffit de déposer à la banque, le montant en devises, de 6 000 dollars, dans l'éventualité d'une expatriation. Cette restriction n'est point observée dans la pratique.

d) — Immigration et Coopération

L'émigration de la force de travail, légale ou clandestine, se voit consolidée par un nouveau cadre de coopération entre la Tunisie et l'Italie sous la forme de sociétés d'investissement bilatérales.

Toutes ces conditions réunies incitent les bureaux de l'emploi italiens à accorder l'autorisation à la main-d'œuvre tunisienne. La loi s'efforce aussi de régulariser la situation de certains immigrants maghrébins.

2) — *Caractéristiques de la population émigrée*

Jugée avantageuse par le pays d'accueil, la force de travail maghrébine en Italie, semble se caractériser d'abord par son âge. La moyenne d'âge paraît se situer autour de 40-45 ans pour les Tunisiens estimés à 15 000 en 1986, dont 5 000 en situation irrégulière (1).

---

(1) *La Presse* : visa imposé aux voyageurs maghrébins : une mesure provisoire que l'Italie envisage d'annuler. *La Presse* n° 15603 du 2 mars 1986, page 1.

**Tableau 1**  
STRUCTURE PAR SEXE DE LA POPULATION MAGHRÉBINE IMMIGRÉE  
D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1981

Tunisiens		Algériens		Marocains	
Sexe Masculin	Sexe Féminin	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Sexe Masculin	Sexe Féminin
3 914	4 270	303	171	687	314
Ensemble		Ensemble		Ensemble	
8 184		474		1 001	

Ces données statistiques puisées dans le recensement italien de 1981, si elles constituent une information faible, ne rendent pas compte de la réalité du flux migratoire, particulièrement tunisien évalué un an plus tard (1982), à *plus du double*, soit 18 700 émigrés selon les données de l'Office tunisien de l'émigration.

D'après le recensement précité, les Maghrébins représentent 4,6 % de la population africaine étrangère résidente (2). Ils se répartissent selon le pays comme suit :

Quant à sa structure socio-professionnelle, et selon le sexe, elle se présente comme suit (voir tableaux 1 et 2).

Pays	% de la population maghrébine dans la population africaine	Rapport de masculinité
Tunisie	3,9 %	91,7
Algérie	0,2 %	177,2
Maroc	0,5 %	218,8

Si les facilités d'embauche, particulièrement dans le tertiaire, donnent un aperçu sur la répartition des ouvriers, elles mettent en évidence la fuite vers des secteurs moins pénibles, moins dangereux et mieux payés.

(2) Associazione Italiana di Scienze regionali et Instituto ligure ricerche economiche sociali — Migrazioni mediterranee e Sviluppo urbano in Europa genova, 23-25 ottobre 1985.

**Tableau 2**  
RÉPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE TUNISIENNE  
SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur d'activité économique	Population immigrée	
	Nbre absolu	%
Pêche et industrie de transformation des produits de la pêche	5 000	26,7
Bâtiment	3 900	20,8
Agriculture	3 500	18,7
Restauration et Hôtellerie	1 750	9,4
Emplois dans l'Artisanat, le commerce et divers	2 350	12,6
Femmes de ménages	700	3,8
Hommes de services (domestiques)	1 250	6,7
Navigateurs	250	1,3
Ensemble	18 700	100,0

On constate que 26,7 % sont dans la pêche et l'industrie de transformation des produits de la pêche tandis que 20,8 % sont occupés dans le bâtiment.

M. Walter Maffenini justifie la présence des immigrés tunisiens dans ces secteurs par le travail consciencieux et le niveau d'instruction qui caractérisent les originaires du Maghreb (3).

### 3) — Répartition au niveau régional

Si la Sicile se trouve être le pôle d'attraction de l'émigration, particulièrement tunisienne, 10 700 en 1982, les autres régions n'en sont pas pour autant dépourvues en main-d'œuvre maghrébine (tableau 3).

Depuis 1970, les Tunisiens affluent en réalité vers la Sicile, en raison de la faible distance qui sépare la Tunisie de l'Ile, d'une part, et des facilités d'installation offertes, surtout pour les familles, de par la similitude des traditions, d'autre part.

(3) W. MAFFENINI : Urbanizzazione e Migrazioni dai par bacino del mediterranco il caso di Milani, p. 70 vol. II.

**Tableau 3**  
RÉPARTITION DE LA POPULATION TUNISIENNE EN SICILE (1982)  
SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur d'activité	Nbre absolu	%
Pêche et industrie de transformation des produits de la pêche	5 000	46,7
Bâtiment	2 400	22,4
Agriculture	1 500	14,0
Restauration, Hôtellerie	750	7,0
Employés domestiques	250	2,4
Employés dans l'artisanat et le commerce	600	5,6
Ménagères de familles	200	1,9
Total	10 700	100,0

Dans la commune de Naples, on comptait 153 Tunisiens en 1984, 139 Algériens, et 218 Marocains, soit ensemble, 510 résidents, travaillant soit dans l'industrie, soit dans le tertiaire ou encore comme marchands ambulants ou dans les restaurants. Quant aux femmes, elles sont engagées comme «bonnes couchantes» dans les familles aisées, poste très apprécié puisque le gîte et le couvert sont assurés.

A Rome, la police italienne estime la population maghrébine à 30 000 sur un effectif de 1,2 million d'étrangers.

Du recensement italien de 1981, il ressort qu'on rencontre, généralement des immigrés tunisiens un peu partout en Italie comme l'indique la communication du Pr. Luigi di Comite (4) :

La concordance d'intérêt entre les pays du Maghreb et l'Italie a conduit celle-ci à encourager l'émigration familiale dans le cadre de la coopération. C'est ainsi qu'une Agence tuniso-italienne de promotion des investissements a vu le jour.

---

(4) L. Di Comite; «L'immigration tunisienne en Italie : Quelques données censitaires; Colloque de Démographie : l'émigration des tunisiens en Europe, Tunis 11-16 nov. 1985.

**Tableau 4**  
RÉPARTITION RÉGIONALE DES IMMIGRÉS  
TUNISIENS EN ITALIE

Région	Hommes	Femmes	Ensemble
Sicile	681	631	1 312
Lombardie	498	613	1 111
Campania	477	623	1 100
Toscana	447	466	913
Veneto	244	260	504
Piemont	223	256	479
Sardaigne	191	210	401
Marche	192	190	382
Abruzi	173	187	360
Puglia	148	206	354
Lazio	171	174	345
Emilia-Romagna	136	168	304
Giula-Venezia	78	50	128
Malize	46	41	87
Trenteno-Alto-Adige	28	14	42
Liguria	48	29	77
Calabria	5	1	6
Basilicata	2	1	3
Valle d'Aosta	1	1	2
Ensemble	3 914	4 270	8 184

## LES DIFFICULTÉS

Terre d'accueil, l'Italie, qui voit certaines régions à dominante agricole désertées par les nationaux, fait appel à la force de travail maghrébine et surtout tunisienne.

L'émigration qui semble satisfaisante dans le secteur primaire (arboriculture et pêche) ou dans le domaine des services domestiques, ne semble pas à l'abri de certaines difficultés. En voici quelques-unes :

- la scolarisation des enfants,
- l'absence trop prolongée du conjoint en pleine mer,
- carence en assistance sociale.

Plus récemment, depuis les événements de l'aéroport de Rome, en décembre 1985, les émigrés maghrébins sont «mal vus», selon le quotidien tunisien *La Presse*.

L'Italie qui, jusque là, se distinguait des autres pays d'Europe, par son accueil hospitalier, semble adopter un certain comportement hostile à l'égard de tout ce qui est étranger.

Cette attitude se traduit par quelques mesures restrictives :

- Contrôle des ressortissants maghrébins,
- Incarcération sans procès, pour trois mois, de chaque Maghrébin sans permis de séjour,
- Menace d'expulsion,
- Visa d'entrée institué.

Ce climat d'intolérance compréhensible, suite aux attentats, semble suivi d'effets sur d'autres plans, ceux de l'emploi, du salaire, du logement (refus d'embauche, baisse des salaires, difficulté à se loger).

Néanmoins, le choc est amorti par l'attitude de certains partisans de l'amitié italo-maghrébine dont Monseigneur Sergio Mutti, responsable de l'organisation charitable «Caritas», et par les assurances données par le Premier Ministre italien Graxi, au Premier Tunisien, lors de sa visite du 27 février 1986 à Rome.

## CONCLUSION

Conséquence de la conjoncture socio-économique et démographique du Maghreb sous-développé, l'émigration en Italie de la force des bras, encouragée à ses débuts par le pays d'accueil et fort avantageuse pour les Maghrébins, s'est vue récemment contrariée par les restrictions inhérentes à la conjoncture politique des derniers événements survenus à l'aéroport de Rome.

Si la corrélation est loin de signifier une relation de cause à effet, elle exprime sans doute un malaise passager qu'il importe de surmonter par l'information afin de maintenir des liens traditionnels d'amitié mutuellement souhaités et ce, dans le cadre d'une coopération bénéfique aux pays riverains de la Méditerranée.